

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**REALISATION DE LA POSE DE CARRELAGE
SUR UN ESCALIER**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 3330 26 U21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 301 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 4 novembre 2019,
sur avis conforme du Conseil général**

REALISATION DE LA POSE DE CARRELAGE SUR UN ESCALIER

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant pour réaliser la pose de carrelage sur un escalier :

- ◆ d'analyser les travaux à effectuer ;
- ◆ de préparer le poste de travail ;
- ◆ de préparer les carreaux ;
- ◆ de préparer les marches ;
- ◆ de poser les marches et les plinthes ;
- ◆ de réaliser les joints et les finitions ;
- ◆ de remettre en ordre le chantier ;
- ◆ d'appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention, de protection de l'environnement et de gestion du temps.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En sécurité et hygiène

*Face à une situation concrète, sur base de directives claires,
en disposant du matériel adéquat,
dans le respect des normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement,
en utilisant le vocabulaire de la profession et en développant des compétences de communication ,*

- ◆ de décrire les risques inhérents à cette situation ;
- ◆ de proposer les aménagements nécessaires pour les éviter ;

- ◆ de décrire les principes de préparation, de rangement et nettoyage du poste de travail.

En dessin technique

à partir d'un élément simple de construction,

- ◆ de réaliser un croquis à main levée ;
- ◆ de dessiner les trois vues suivant la méthode européenne en appliquant les normes du dessin (traits, disposition des vues et cotation) ;
- ◆ de calculer des rapports, des volumes et des proportions y compris des mises à l'échelle ;
- ◆ de lire et appliquer une fiche technique de mise en œuvre des produits et des matériaux.

En initiation aux techniques de communication professionnelle

au départ d'un document écrit et d'une communication orale dont la durée d'expression est comprise entre 5 et 10 minutes relatif(s) aux intérêts professionnels,

- ◆ de répondre à des questions de compréhension sur le contenu de documents relatifs à la profession ;
- ◆ de produire un message professionnel par écrit et par oral.

En réalisation de la pose collée de carreaux au sol

en respectant l'ensemble des éléments de contexte :

dans le cadre d'une situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier,

en disposant d'un poste de travail avec niveau de référence,

en disposant des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, méthode de travail, description du résultat attendu ...),

en disposant des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...),

en disposant des matériaux et matériels en suffisance,

en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,

en développant des compétences de communication,

dans une épreuve individuelle, en travaillant en toute autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) et dans le respect des consignes et des prescriptions techniques,

face à tout type d'appareillage autre que le droit et d'un profilé de finition au passage d'une porte,

en respectant les critères suivants :

- ◆ en ce qui concerne la conformité du résultat :
 - de gérer les quantités et les proportions de matériaux de façon rationnelle,
 - de réaliser une pose conforme des carreaux,

- d'assurer les finitions (découpes, profilés, plinthes) ;
- ◆ en ce qui concerne la conformité du processus :
 - d'appliquer les techniques et les modes opératoires adéquats,
 - d'organiser le travail de manière rationnelle ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement :
 - d'appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie, les règles en matière de protection de l'environnement,
 - de respecter les consignes organisationnelles ;

d'effectuer les tâches suivantes :

Sur base d'un plan

- ◆ déterminer les quantités des matériaux nécessaires ;
- ◆ réaliser le calepinage ;
- ◆ poser les carreaux suivant l'appareillage ;
- ◆ poser des plinthes sur un des murs ;
- ◆ préparer, gérer, approvisionner (matériaux, matériel), organiser, nettoyer et ranger son poste de travail ;
- ◆ trier et éliminer les déchets.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Les attestations de réussite « Introduction à la sécurité et à l'hygiène des métiers du parachèvement du gros œuvre » code 3310 16 U11 D1, « Dessin technique de construction » code 3310 13 U11 D2, « Initiation aux techniques de communication professionnelle » code 0350 02 U11 D2 et « Réalisation de la pose collée de carreaux au sol » code 3330 21 U11 D1.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

en respectant l'ensemble des éléments de contexte d'évaluation :

dans le cadre d'une situation pratique significative dans un contexte d'atelier ou de chantier,

en disposant d'un poste de travail avec niveau de référence,

en disposant des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, méthode de travail, description du résultat attendu ...),

en disposant des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...),

en disposant des matériaux et matériels en suffisance,

en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,

en développant des compétences de communication,

dans une épreuve individuelle, en travaillant en toute autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) et dans le respect des consignes et des prescriptions techniques,

face à un escalier droit contre un mur et une pose scellée¹ ou une pose collée,

en respectant les critères suivants :

- ◆ en ce qui concerne la conformité du résultat :
 - de réaliser un mélange conforme au niveau des quantités, des proportions,
 - de préparer le support permettant la pose,
 - de réaliser correctement la pose des marches et des contremarches,
 - d'assurer les finitions (découpes, joints) ;
- ◆ en ce qui concerne la conformité du processus :
 - d'appliquer les techniques et les modes opératoires adéquats,
 - d'organiser rationnellement le travail ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement :
 - d'appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie, les règles en matière de protection de l'environnement,
 - de respecter les consignes organisationnelles ;

d'effectuer les tâches suivantes :

Sur base d'un plan

- ◆ déterminer les quantités de matériaux nécessaires ;
- ◆ réaliser le traçage de l'escalier droit ;
- ◆ préparer le support ;
- ◆ carreler l'escalier droit ;
- ◆ réaliser les joints ;
- ◆ préparer, gérer, approvisionner (matériaux, matériel), organiser, nettoyer et ranger son poste de travail ;
- ◆ trier et éliminer les déchets.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le choix du mode opératoire et du matériel utilisé,
- ◆ la précision du vocabulaire utilisé,
- ◆ le niveau de qualité de l'organisation du travail,
- ◆ la qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

¹ pose scellée : pose traditionnelle au mortier

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable en technologie et en pratique :

en disposant d'un poste de travail avec niveau de référence,

en disposant des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, méthode de travail, description du résultat attendu ...),

en disposant des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier ...),

en disposant des matériaux et matériels en suffisance,

en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,

en développant des compétences de communication,

4.1. Carreleur : technologie de réalisation de la pose de carrelage sur un escalier

4.1.1. analyser les travaux à effectuer

- ◆ de lire le plan général du bâtiment ;
- ◆ d'identifier les caractéristiques des supports :
 - supports : types,
 - problèmes inhérents à la qualité des supports (l'humidité, la porosité, la solidité, la présence de fissures et de défauts) ;
- ◆ d'expliquer les étapes de contrôle des équerrages et des niveaux ;
- ◆ de déterminer les conditions de température et d'humidité ;
- ◆ d'identifier les situations nécessitant une intervention spécifique.

4.1.2. préparer le poste de travail

- ◆ de déterminer les quantités de matériaux :
 - techniques de prise de mesure,
 - calcul des quantités et des volumes des matières premières ;
- ◆ d'identifier l'outillage et le matériel ;
- ◆ de décrire l'approvisionnement et le stockage des matériaux et du matériel ;
- ◆ d'expliquer l'approvisionnement en eau et en électricité.

4.1.3. préparer les carreaux

- ◆ de préparer les carreaux :
 - techniques de traçage et de découpe des carreaux.

4.1.4. préparer les marches

- ◆ d'expliquer la méthode de calcul et de tracé des marches pour un escalier droit :
 - escaliers : types, éléments, constitutifs, vocabulaire spécifique,
 - calculs des marches (giron, hauteur des marches, étendue, ...),
 - traçage,
 - outils et techniques de contrôle ;
- ◆ de décrire la méthode de rectification du support (marches et contremarches) :
 - mortiers : définition, composition, consistance, particularités,
 - techniques de mise en œuvre du mortier,
 - techniques de compensation en maçonnerie,
 - équilibrer la hauteur des marches et le giron sur base du plan de l'escalier droit,
 - outils de décapage mécanique et manuel ;
- ◆ d'expliquer la préparation des mélanges :
 - gobetis/ mortiers/ primer : définition, composition, consistance, particularités, conditions de mise en œuvre,

- techniques de pose scellée ou collée.

4.1.5. poser les marches et plinthes

- ◆ d'expliquer la technique de pose des carreaux des marches :
 - escaliers : types et techniques de pose,
 - guides de positionnement,
 - techniques de pose scellée ou collée,
 - techniques de contrôle du niveau, de l'aplomb et de la planéité,
 - profils de nez de marche : types, fonction, spécificités ;
- ◆ d'expliquer la technique de pose des plinthes :
 - plinthes : types, fonction, spécificités,
 - techniques de traçage et de découpe des carreaux,
 - outils de découpe de carreaux : types, utilisation, spécificités,
 - techniques de pose des plinthes,
 - outils et techniques de contrôle.

4.1.6. réaliser les joints et les finitions

- ◆ d'expliquer la méthode de pose et de coupe des profilés de finition.

4.1.7. remettre en ordre le chantier

- ◆ de décrire la méthode de nettoyage de la zone de travail ;
- ◆ d'expliquer la protection du travail réalisé.

4.1.8. appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention, de protection de l'environnement et de gestion du temps

- ◆ de respecter les règles liées à la sécurité ;
- ◆ de respecter les règles liées à l'hygiène ;
- ◆ de respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention ;
- ◆ de respecter les règles liées à la protection de l'environnement ;
- ◆ de gérer son temps de travail.

4.2. Carreleur : technologie de réalisation de la pose de carrelage sur un escalier

4.2.1. analyser les travaux à effectuer

- ◆ de lire et d'interpréter le plan général du bâtiment ;
- ◆ de contrôler les caractéristiques des supports :
 - identification de la nature des supports,
 - vérification de l'état des supports,
 - qualité de la surface, dureté, présence et formation de fissures, présence de joints de structure, humidité, étanchéité ;
- ◆ de contrôler les équerrages et les niveaux ;
- ◆ de vérifier les conditions de température et d'humidité ;
- ◆ d'identifier les situations nécessitant une intervention spécifique.

4.2.2. préparer le poste de travail

- ◆ de vérifier les quantités de matériaux ;
- ◆ de sélectionner l'outillage et le matériel ;
- ◆ d'organiser l'approvisionnement et le stockage des matériaux et du matériel ;
- ◆ d'installer et de raccorder l'approvisionnement en eau, en électricité.

4.2.3. préparer les carreaux

- ◆ de préparer les carreaux :
 - contrôler les carreaux,
 - identifier les défauts des carreaux,
 - mélanger les carreaux provenant des différentes boîtes,
 - tracer et couper manuellement ou mécaniquement les carreaux.

4.2.4. préparer les marches

- ◆ de tracer les marches :
 - reporter et vérifier les niveaux finis hauts et bas,
 - équilibrer la hauteur des marches et le giron sur base du plan de l'escalier droit,
 - tracer l'escalier sur un mur et/ou sur un autre support (papier, ...),
 - effectuer le contrôle de son travail ;
- ◆ de rectifier le support (marches et contremarches) :
 - identifier les irrégularités sur base du traçage,
 - compenser au mortier les irrégularités,
 - compenser à l'aide de maçonnerie,
 - décaper les irrégularités ;
- ◆ de préparer les mélanges :
 - préparer et appliquer le gobetis d'adhérence et/ou le primer,
 - préparer le mortier stabilisé,
 - préparer le mortier de pose.

4.2.5. poser les marches et plinthes

- ◆ de poser les marches :
 - installer les ficelles (guide de positionnement, nez de marche),
 - mettre en œuvre les mortiers,
 - poser les carreaux ou les pièces façonnées,
 - poser des profils de nez de marche ;
- ◆ de poser les plinthes :
 - tracer et façonner les plinthes (couper à angle, ...),
 - poser des plinthes,
 - effectuer le contrôle de son travail.

4.2.6. réaliser les joints et les finitions

- ◆ de nettoyer les joints et les marches :
 - évacuer les joints,
 - nettoyer les marches ;
- ◆ de réaliser les joints :
 - préparer la quantité de mortier à joint nécessaire,
 - appliquer le mortier à joint sur la surface carrelée,
 - remplir les joints,
 - uniformiser les joints,
 - nettoyer l'ensemble à l'éponge humide,
 - nettoyer après séchage,
 - effectuer le contrôle de son travail.

4.2.7. remettre en ordre le chantier

- ◆ de nettoyer la zone de travail et l'espace de chantier ;
- ◆ de protéger le travail réalisé :
 - mettre en place les moyens de protection d'accès de l'escalier (balisage, ...).

4.2.8. appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention, de protection de l'environnement et de gestion du temps

- ◆ de respecter les règles liées à la sécurité ;
- ◆ de respecter les règles liées à l'hygiène ;
- ◆ de respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention ;
- ◆ de respecter les règles liées à la protection de l'environnement ;
- ◆ de gérer son temps de travail.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé un groupe de 18 étudiants maximum.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Carreleur : technologie de réalisation de la pose de carrelage sur un escalier	CT	J	20
Carreleur : travaux pratiques de réalisation de la pose de carrelage sur un escalier	PP	C	44
7.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80